



Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

ALSACE

Conseil départemental



HAUT-RHIN

Extrait des délibérations de la Commission permanente

N° CP-2019-4-3-3

Séance du vendredi 5 avril 2019

PARTICIPATION À L'APPEL À PROJETS DU FONDS NATIONAL MOBILITÉS ACTIVES CRÉÉ DANS LE CADRE DU PLAN VELO

Présidence de : Mme Brigitte KLINKERT

PRESENTS :

M. BIHL, Mmes BOHN, DIETRICH, DREXLER, MM. FERRARI, GRAPPE, Mme GROFF, MM. HABIG, HAGENBACH, Mmes HELDERLE, JENN, LUTENBACHER, MARTIN, MEHLEN-VETTER, MULLER Betty, MM. MULLER, MUNCK, Mmes ORLANDI, PAGLIARULO, RAPP, MM. SCHITTLY, TRIMAILLE, Mme VALLAT, M. WITH.

EXCUSES AVEC PROCURATION :

M. ADRIAN donne procuration à M. BIHL.

M. COUCHOT donne procuration à Mme RAPP.

M. DELMOND donne procuration à Mme GROFF.

M. HEMEDINGER donne procuration à Mme DIETRICH.

M. JANDER donne procuration à Mme DREXLER.

Mme MILLION donne procuration à M. SCHITTLY.

Mme SCHMIDIGER donne procuration à M. WITH.

M. STRAUMANN donne procuration à Mme KLINKERT, Présidente du Conseil départemental.

M. VOGT donne procuration à Mme VALLAT.

La Commission permanente du Conseil départemental,

VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission permanente,

VU la délibération du Conseil départemental n° CD-2017-4-12-3 du 1^{er} septembre 2017 relative aux délégations de compétences du Conseil départemental à la Commission permanente,

VU le règlement de l'appel à projets « Fonds mobilités actives – Continuités cyclables » lancé le 13 décembre 2018 par le Ministère de la transition écologique et solidaire,

VU le rapport de la Présidente du Conseil départemental,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- Approuve la participation du Département à l'appel à projets de l'Etat « Fonds mobilités actives, soutien à la réalisation d'infrastructures de continuités cyclables », en vue d'obtenir une subvention pour certains projets d'itinéraires cyclables haut-rhinois,
- Autorise la Présidente à signer tous les documents constitutifs des dossiers de candidature afférents à l'appel à projets précité.

La Présidente



Brigitte KLINKERT

Adopté à l'unanimité